

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 DEVE 137

2011 DPVI 392 Subvention à l'association Multi'colors pour son projet « réseau de refuges urbains, jardins intergénérationnels » dans le 20e arrondissement.

M. Denis BAUPIN et Mme Gisèle STIEVENARD, rapporteurs.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 1er décembre 2011 ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Association Multi'colors pour son projet « réseau de refuges urbains, jardins intergénérationnels » dans le 20e arrondissement ;

Sur le rapport présenté M. Denis BAUPIN, au nom de la 4e Commission, et Mme Gisèle STIEVENARD, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'Association Multi'colors - 2, square d'Amiens (20e) pour son projet « réseau de refuges urbains, jardins intergénérationnels » dans le 20e arrondissement.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2011.